

La Ville de Dieppe



**Plan Stratégique
2009 - 2014**

Le 22 juin 2009



Dieppe, un aperçu socio-économique

“La Ville de Dieppe est la municipalité connaissant la plus forte croissance au Nouveau-Brunswick et au Canada atlantique et elle est la plus importante ville acadienne au monde”.¹

Incorporé comme village le 8 février 1946, Dieppe retrace ses origines à l’arrivée des Acadiens au 18^{ième} siècle et à la fondation de la Paroisse St. Anselme en 1802. Dieppe est officiellement reconnue “ville” le 1^{er} janvier 1952 et est désigné “cité” en 2003.

Sa population bilingue d’au delà de 20 000 (75% francophones), jeune (environ 60% entre 25 et 64 ans) et très éduquée (60% ont un certificat de métier, un diplôme quelconque ou un degré universitaire) fait de Dieppe que la ville est perçue comme étant un centre idéal pour y vivre, travailler ou investir. Cette population éduquée œuvre dans plusieurs secteurs, en grande partie en éducation et soins de santé, dans le service aux entreprises et dans le commerce de gros et de détail. Le revenu médian familial en 2005 était de 71 594 \$, soit 35% de plus que le chiffre provincial. 76% de la population sont propriétaires de leur habitation et on retrouve en moyenne 2,6 habitants par résidence. Dieppe est dotée de six écoles, un aéroport international, un collège communautaire, un collège d’aviation et a à la disponibilité de sa population, deux universités et deux hôpitaux. Les gens de Dieppe jouissent aussi d’accès à des services aux consommateurs des plus modernes, parmi lesquels la Place Champlain qui est le plus grand centre d’achat à un étage à l’est de Montréal.

Ayant une superficie de 50 km², et visant un ratio de 60:40 (résidentiel – non-résidentiel) pour sa planification urbaine, Dieppe est doté de quartiers diversifiés marqués par des infrastructures modernes sur terre et sous terre, parmi lesquels on retrouve 130 km de rues, un système de distribution d’eau potable, un système d’égouts, des parcs, des arénas, des sentiers pédestres et tous les services et installations généralement attendus d’une municipalité moderne. Dieppe a en réserve environ 282 hectares (5,6% de sa superficie) non aménagés à l’intérieur du périmètre de viabilisation, suffisant pour accommoder la croissance prévue jusqu’en 2026. Située à la confluence des systèmes de transport de l’Atlantique (routes, rail, aéroport), Dieppe est bien située pour profiter d’opportunités dans l’entreposage et la distribution des marchandises.

Quoique sa situation financière est forte dû à la croissance substantielle de son assiette fiscale suite à une poursuite agressive du développement, Dieppe a vu son taux d’endettement dépasser la cible désirable de 20%. Dieppe a en main un plan pour ramener ce taux en conformité avec la norme désirée. L’assiette fiscale de Dieppe qui approche deux milliards, est grandement favorable lorsque comparée à d’autres municipalités similaires de la province.

Dieppe fait partie de la région connue sous le nom du Grand Moncton. Quoiqu’elle tient à son indépendance politique, elle profite de sa participation dans la gestion régionale pour promouvoir non seulement la région et le partage de services en commun, mais pour avancer les intérêts de Dieppe pour le bénéfice de sa citoyenneté.

¹ Plan d’aménagement municipal, Ville de Dieppe



Message du Maire et du Conseil

C'est avec plaisir que nous vous présentons le Plan stratégique 2009 – 2014 de la Ville de Dieppe. Ce plan découle de consultations auprès d'intervenants clés dans notre communauté. Depuis un an, votre conseil municipal a mené des discussions afin de pouvoir mieux répondre aux besoins de la municipalité. Ce plan quinquennal reflète également la direction exprimée dans le Plan d'aménagement municipal élaboré en 2008.

La planification stratégique est un processus qui permet au conseil de faire connaître sa vision et ses priorités pour la Ville de Dieppe. Un outil tel que celui-ci servira de guide afin de cerner les efforts du conseil et des employés de la municipalité. L'objectif de tous nos efforts est de réaliser notre vision au bénéfice de notre communauté.

Ce document, qui sera révisé annuellement, précise la vision, la mission et les valeurs organisationnelles de notre municipalité. Il présente aussi les objectifs stratégiques, les priorités à court terme et les mesures permettant d'évaluer le succès des activités entreprises. Le plan stratégique 2009 – 2014 est axé sur six aires d'intérêt :

- la francophonie
- le développement économique
- la planification urbaine et l'environnement
- les ressources humaines
- la gestion opérationnelle
- la vitalité communautaire

Au nom du Conseil, je vous encourage de bien vouloir prendre connaissance de ce document et de nous aider à réaliser notre vision d'être une ville modèle à l'affût des nouvelles tendances municipales.

Pour obtenir plus de renseignements sur notre plan stratégique, veuillez envoyer un courriel à info@dieppe.ca ou composez le 877-7900.

Veillez agréer mes meilleures salutations.

Jean LeBlanc
Maire



Dieppe, où il fait bon vivre!

Notre vision

La Ville de Dieppe reflète sa fierté acadienne dans son accueil à tous; il fait bon y vivre et élever une famille dû à son développement intelligent et son souci pour l'environnement.

Notre mission

Nous offrons des services à la citoyenneté afin d'assurer une qualité de vie exemplaire.

Nos valeurs

La Ville de Dieppe valorise:

- *La fierté; nous sommes fiers de notre patrimoine francophone acadien et de notre habileté de servir en français et en anglais.*
- *L'intégrité; nous transigeons honnêtement et ouvertement avec tous.*
- *L'excellence; nous nous efforçons de tout faire bien, de façon professionnelle.*
- *Le respect; nous respectons les gens avec qui nous travaillons et ceux que nous desservons. Ce respect engendre un esprit d'équipe.*
- *La transparence; la transparence de nos processus décisionnels est de rigueur. Nous nous reconnaissons redevables à la communauté pour nos décisions prises.*
- *L'écologie; notre souci pour l'environnement affecte nos agissements.*



LA FRANCOPHONIE

Être francophone est au cœur de ce qu'est la Ville de Dieppe, c'est une des composantes clefs de sa raison d'être, de son identité et de son individualité. Dieppe se perçoit comme aillant une responsabilité de chef de fil pour promouvoir la francophonie et la culture acadienne.

OBJECTIF STRATÉGIQUE, PRIORITÉS ET MESURES;

Objectif stratégique; Que la Ville de Dieppe soit reconnue comme une organisation de leadership francophone et acadien au Nouveau-Brunswick et ailleurs.

Mesures;

- appui en dollars ou autres appuis (heures de services, prêts d'équipement, etc.), à des organisations francophones.
- participation (adhésions) par les membres du Conseil, les cadres ou par d'autres employé(e)s dans des organisations francophones.
- exemples d'activités spéciales où Dieppe a joué un rôle visible et important.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Promotion du bilinguisme dans l'affichage commercial.
- L'établissement d'un Centre des arts et de la culture.
- Clarification et promotion de l'identité de la Ville de Dieppe.
- La poursuite d'opportunités pour exprimer notre francophonie.
- Prendre une décision au sujet du projet du Centre d'interprétation du Sport, de la culture et du tourisme en Acadie aussi connu sous le nom de Maison Patrimoniale de l'Acadie.



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement est l'engin de croissance pour Dieppe depuis plusieurs années et l'on reconnaît qu'il est essentiel de continuer à l'animer de façon soutenable et abordable. On est maintenant à un point critique dans l'évolution de la communauté où les principes de développement intelligent doivent marquer nos décisions et nos investissements.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES, PRIORITÉS ET MESURES;

Objectif stratégique # 1; Avoir une communauté où le développement équilibré maintient un ratio de 60:40 entre le résidentiel et le non-résidentiel et permet la croissance des emplois et des services municipaux et où le développement paie pour sa croissance.

Mesures;

- le ratio.
- # d'années requises pour que les revenus additionnels rencontrent les coûts d'aménagement d'un nouveau développement.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Orienter le développement sur l'agrandissement des entreprises existantes.
- Compléter l'Avenue de l'Aviation et autres projets en cours.

Objectif stratégique # 2; Avoir du développement axé sur la densification de la zone centre-ville sans exclure les opportunités de développement dans d'autres secteurs géographiques.

Mesures;

- #, et description de projets entrepris dans la zone centre-ville.
- % de la superficie du centre-ville disponible pour densification.
- valeur des permis de construction provenant des nouvelles constructions dans la zone centre-ville.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Orienter les efforts sur le développement de la zone centre-ville.
- Achèvement de Place 1604.
- Revitalisation commerciale de la Rue Paul.



LA PLANIFICATION URBAINE & L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Dieppe est dotée d'un Plan d'aménagement municipal qui reflète la situation courante. En plus, Dieppe a un Plan Vert et celui-ci est un outil important qui peut affecter tout ce que l'on fait; Dieppe jouit d'un environnement à envier, marqué de marais, de forêts et par la rivière Petitcodiac. On tient à maintenir et à enrichir ce bel environnement.

Utilisés ensemble, ces plans sont des outils superbes pour guider les choix décisionnels afin d'assurer une planification bien ordonnée visant l'accomplissement de la vision pour le bénéfice de la citoyenneté. Il y a un grand désir d'agir de façon responsable afin de bâtir une ville verte et bien ordonnée qui sera la fierté de tous.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES, PRIORITÉS ET MESURES;

Objectif stratégique #1; *Les zones vertes et autres atouts physiques de Dieppe sont protégés par une pratique de planification de la conservation.*

Mesures;

- % des terrains public sous couverture verte.
- % des recommandations provenant du Comité de l'environnement mises en œuvre.
- Exemples de décisions "vertes" prises par le conseil municipal.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Compléter les liens entre les sections de sentiers pédestres afin d'avoir un réseau continu.
- Projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre par la collectivité de Dieppe.
- Mise en œuvre des recommandations du Plan vert.
- Révision et réaligement de notre transport en commun.
- Identifier et maintenir l'inventaire de notre capital vert.
- Programme de foresterie urbaine.

Objectif stratégique #2; *L'incorporation des principes de croissance intelligente dans les développements futurs de la Ville de Dieppe.*

Mesures;

- # d'utilisateurs du transport en commun.
- # de dérogations.
- # de rezonages.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- révision et réaligement du transport en commun afin de maximiser les utilisateurs et les ressources.
- mise en œuvre du plan municipal (qui comprend, entre autres, des principes de croissance intelligente).



LES RESSOURCES HUMAINES

Notre but est de rendre et d'améliorer la livraison des services à notre clientèle, la communauté de Dieppe. On reconnaît que rien ne peut être accompli sans le dévouement d'un personnel qualifié, bien outillé, valorisé, et qui travaille en équipe.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES, PRIORITÉS ET MESURES;

Objectif stratégique # 1; Que la Ville de Dieppe soit reconnue comme un employeur de choix, et que tous les gens qui y ont intérêt se sentent unifiés par sa mission, s'y voient inclus et soient fiers d'en faire partie.

Mesures;

- % de satisfaction des employé(e)s par catégorie d'employé(e)s.
- # de réponses aux annonces de recrutement.
- taux d'absentéisme par catégorie d'employé(e)s.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Effectuer des sondages de satisfaction auprès du personnel.
- Établir une gamme de salaires comparables à autres municipalités.
- Développer et assurer une documentation des ressources humaines.
- Alléger le fardeau de travail avec l'embauche de nouveaux employé(e)s.
- Une approche au leadership politique et opérationnel qui valorise le travail en équipe.

Objectif stratégique # 2; Que la Ville de Dieppe soit dotée d'un personnel qualifié et compétent, et qu'un plan soit mis en œuvre pour en assurer la rétention et la relève.

Mesures;

- # d'employé(e)s par catégorie, qui obtiennent des qualifications additionnelles.
- % de la masse salariale et dollars investis en formation des employé(e)s par catégorie d'employé(e)s.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Mise en œuvre d'un plan de dotation et de rétention.
- Développement d'un plan maître des ressources humaines.
- Développer une approche à la responsabilisation des employé(e)s.
- Mise en œuvre d'un système d'évaluation du rendement.



LA GESTION OPÉRATIONNELLE

Nous cherchons à servir notre communauté de façon efficiente et efficace, et à jouir d'une gestion financière saine. Nos services doivent être livrés ponctuellement, être de haute qualité et leurs coûts doivent être abordables; nous voulons être auto-suffisant en questions de financement des projets capitaux. Nous cherchons à utiliser tous nos avoirs et les maintenir en bonne état, de les grandir au besoin sans empirer notre fardeau d'endettement.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES, PRIORITÉS ET MESURES;

***Objectif stratégique # 1;** Des infrastructures propres, sécuritaires, en bon état et propices à leur usage par les employé(e)s et la citoyenneté.*

Mesures;

- état des infrastructures de rues d'après le rapport des critères d'entretien.
- #, liste et descriptions des infrastructures en besoins de réparations majeures, de modification ou de remplacement d'ici 5 années.
- % des recommandations du comité d'accessibilité mise en œuvre.
- % de plaintes par 1000 habitants ou % de satisfaction des citoyens par rapport à leur requête.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- La mise en œuvre du Plan Stratégique.
- Un nouveau centre des opérations.
- Le réaménagement de l'aréna Centenaire.
- Une deuxième caserne pour le service aux incendies.
- Création d'un plan d'accessibilité aux propriétés municipales.
- Mise en œuvre d'un programme de maintenance préventive des bâtiments municipaux.
- Mise en œuvre d'un programme d'entretien des infrastructures de rues.

***Objectif stratégique # 2;** Que le ratio d'endettement soit maintenu à un niveau qui ne dépasse pas 20 pourcent.*

Mesures;

- le ratio d'endettement.
- % d'écart avec le plan de réduction de la dette.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Une revue de l'approche au service policier.
- Une revue du financement inconditionnel suite au Rapport Finn.
- Mise à jour annuelle du plan de réduction de la dette.



LA VITALITÉ COMMUNAUTAIRE

Les résidentes et résidents de Dieppe estiment leur communauté. Elles et ils valorisent sa verdure, ses programmes culturels et récréatifs, son identité acadienne, son orientation familiale, son service bilingue, la gamme de services privés et publics à proximité et un sens d'être en sécurité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES, PRIORITÉS ET MESURES;

***Objectif stratégique # 1;** Une gamme de programmes et de services récréatifs, culturels, sociaux et propices au mieux-être des participants.*

Mesures;

- % de satisfaction de la citoyenneté sondé par rapport aux programmes offerts
- % estimé de la population qui participe dans les programmes offerts.
- # de nouveaux partenariats conclus ou partenariats maintenus ou améliorés.
- % des participants qui rapportent que les programmes offerts contribuent;
 - ✓ beaucoup, un peu, pas du tout à leur bien-être physique et psychique.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Promotion du volontariat dans les activités et programmes communautaires.
- Un Plan directeur à long terme pour les loisirs (augmenter la participation et améliorer le transport actif).
- Établir des mécanismes de rétroaction de la citoyenneté au sujet des programmes offerts.

***Objectif stratégique # 2;** Les citoyens participent activement au bien-être et à l'avancement de leur communauté.*

Mesures;

- # de citoyens indiquant un intérêt à siéger à un comité du Conseil.
- # de postes vacants au sein d'organismes communautaires accrédités avec le Service des loisirs.
- % estimé de la citoyenneté qui fait du bénévolat dans la communauté.

Dans les prochaines trois à cinq années, les projets suivants sont considérés prioritaires;

- Établir des mécanismes favorisant l'inclusion et la participation des citoyens aux différentes facettes de la vie communautaire.